

Romains 13,8-14

Comment aider un frère ou une sœur dans le besoin ?

Si l'on retient le principe que la seule dette à avoir c'est de s'aimer les uns les autres, comment aider quelqu'un faisant partie de notre communauté qui se retrouve dans le besoin ?

En effet, l'amour inclut forcément une assistance matérielle lorsque celle-ci est nécessaire. Une aide alimentaire, ou pour le logement est directe et peut permettre à quelqu'un de rebondir. Elle doit s'accompagner d'une aide spirituelle comprenant des encouragements à s'appuyer sur Dieu pour reconstruire sa vie.

Mais peut-on, par exemple, prêter de l'argent à un autre membre de la communauté qui serait dans le besoin ? Ceci implique une dette de sa part. Ou faut-il donner, afin de ne pas créer de dette ?

On comprend aisément que les deux solutions posent chacune un problème. Le prêt car il oblige un membre de la communauté envers l'autre, ce que Paul semble vouloir éviter. Le don est aussi un danger car comment éviter que certains abusent de la bonté des autres ? Et comment éviter que beaucoup qui seraient dans le besoin se retiennent de demander pour éviter de déranger ou pour ne pas ressentir la honte ?

En Luc 16 Jésus parle abondamment de l'argent. Le principe général qu'on peut en retenir c'est que l'argent doit être employé à construire des relations durables, voire éternelles (Luc 16,9). Et pour cela, l'argent seul n'est pas suffisant. Il s'agit qu'il soit utilisé dans la confiance.

Ainsi le prêt ou le don sont possibles, mais avec la confiance. Qu'est-ce à dire ? Il faut que celui qui donne puisse avoir confiance que celui qui reçoit a vraiment besoin de ce don. De même celui qui prête doit avoir confiance qu'il prête à quelqu'un qui peut-être ne remboursera pas ou pas complètement, mais fera tous ses efforts pour le faire.

La relation entre donneur ou prêteur et bénéficiaire va être transformée. Il faut alors s'appuyer sur la relation de chacun avec Dieu pour créer un cercle vertueux : le donneur ou prêteur ne doit pas juger celui qui est dans le besoin, et le bénéficiaire doit vouloir donner confiance à son bienfaiteur. Comment ? Par l'ouverture et la transparence signe d'une réelle humilité. Dans le meilleur des cas, le prêteur ou donneur ne devrait pas demander des comptes, mais celui qui a reçu devrait n'avoir de cesse de vouloir en donner.

Ainsi, on peut définir l'attitude éthique de chacune des parties :

- Celui qui prête ne peut pas redemander. Celui qui donne encore moins.
- Celui qui reçoit ne peut pas s'asseoir dessus comme si de rien n'était : sa conscience doit vouloir annuler la dette d'une manière ou d'une autre.

Avec une telle (bonne) attitude, bien de mauvaises (attitudes) pourraient être évitées.